



Les impôts soumis au

SOCIÉTÉ. Grand chambardement au sein des finances publiques. Exit les trésoreries, place à des pôles spécialisés et des points de contact. Les syndicats crient à la casse du service public.

Un véritable big bang. Bercy vient de dévoiler son plan de réorganisation des impôts à l'horizon 2022. Exit les trésoreries générales qui conseillent les maires, encaissent les recettes et paient les dépenses des communes, ou répondent au public au sujet des impôts. Place à des pôles spécialisés, dédiés aux collectivités ou aux entreprises par exemple, et à des points de contact.

« Après les petits coups de rabot, cette fois, c'est la hache »

Les syndicats crient à la casse du service public. « Après les petits coups de rabot, cette fois, c'est la hache et la grande restructuration brutale », dénonce Pierre-Yves Grellier, de la CGT finances publiques. Des maires s'alarment de la disparition de services. Un vaste jeu de chaises musicales va s'engager. Ancenis devrait ainsi se spécialiser dans le service des impôts aux entreprises tandis que la ville de Châteaubriant sera dotée d'une structure plus étendue, en l'occurrence l'un des sept services de gestion comptable qui irrigueront le département. « En cas de question posée sur les impôts, tout le grand quart nord-est du département n'aura plus que Châteaubriant », déplore Pierre-Yves Grellier. « Faux, rétorque



Pierre-Yves Grellier, de la CGT Finances publiques, et Véronique Py, directrice régionale des finances publiques.

Véronique Py, directrice régionale des finances publiques. Notre objectif est d'améliorer l'existant, de renforcer notre capacité d'expertise et d'assurer la continuité du service. Les accueils de proximité vont être développés. Il y aura cinq points de contacts supplémentaires au sein desquels les particuliers seront reçus.

Pierre-Yves Grellier évoque

« un inimaginable tour de passe-passe. De nombreux points de contact ne seront que de simples permanences, dont la fréquence d'ouverture n'est pas définie. Des communes sont mises en concurrence pour mettre à disposition des bureaux. La vérité, c'est qu'au terme de l'opération, treize sites seront supprimés. Cherchez l'amélioration ! »

Véronique Py fait valoir

qu'avec la suppression annoncée de la taxe d'habitation, le passage au prélèvement à la source et les déclarations d'impôts pré-remplies, les « coups de chauffe » des particuliers devraient être moindres et pouvoir s'anticiper. L'agent assurant l'accueil de proximité pourra appeler des collègues pour obtenir une réponse. Des visioconférences sont envisagées. « Du tac au tac, personne n'est capable de répondre à toutes les questions de fiscalité, note Véronique Py. Pour une question complexe, il faut prendre rendez-vous. Nos interlocuteurs, qu'ils soient particuliers, élus, dirigeants d'entreprise, n'attendent pas qu'on leur trouve une solution dans les 30 secondes. Ce qui importe, c'est que la réponse fournie soit juste. »

Pétition bientôt en ligne

Selon la CGT, « 700 des 1 600 agents de département devraient être impactés ». Une intersyndicale (Solidaires-CGT-FO-CFDT) est sur pied pour exiger le retrait du plan qui vise « à supprimer au moins 200 emplois ». Une pétition devrait être mise en ligne à l'intention des usagers et un débat organisé en juillet à Ancenis. Avant une possible grève à la rentrée. « Des choses peuvent évoluer », assure Véronique Py, qui précise qu'une concertation est orchestrée jusqu'à l'automne.

Yves Larchard

Impôts : Le grand chambardement

Avec un plan de réorganisation des impôts à l'horizon 2022, les trésoreries générales disparaissent au profit de pôles spécialisés et de point de contact

Public: [Infos / actions](#)

[Luttes 2019](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
